

L'AUSTRALIE (LA NOUVELLE-ZELANDE)

MATURITÉ MENTION BILINGUE PAR SÉJOUR LINGUISTIQUE ET SCOLAIRE ANGLAIS

Organiser son séjour en Australie

Tout élève qui se rend en Australie doit impérativement obtenir un visa d'étudiant. Le visa est délivré par l'ambassade de l'Australie à Berlin en Allemagne (pour toute personne résidant en Suisse).

Démarches de l'organisation du séjour

L'élève et ses parents s'adressent à une organisation spécialisée (cf. liste diffusée) au courant du mois de novembre pour se renseigner et commencer les démarches d'inscription.

Le formulaire d'inscription ne comporte que 3 à 4 pages. Il doit toutefois être accompagné de lettres de recommandation, de bulletins scolaires traduits et certifiés en anglais, d'une photo de passeport et d'une photocopie de ce dernier.

Dans un premier temps, l'élève recevra une confirmation d'inscription (letter of confirmation) précisant que le Département de l'instruction publique en Australie est en mesure d'offrir une place à l'élève genevois dans une école du secondaire II en Australie. Sont également indiqués dans cette confirmation les coûts du séjour, les modalités de paiement et un talon réponse à signer et à retourner pour accepter l'offre. Dès que ce document dûment complété a été remis et les frais payés, le Département australien enregistre l'inscription définitive, prévoit une place dans une école spécifique et se met à la recherche d'une famille d'accueil. Dès que ces deux conditions sont remplies, le Département envoie une confirmation d'affectation dans un collège australien précisant également le nom et les coordonnées de la famille d'accueil (Confirmation of Enrolment).

Dans un deuxième temps et dès réception de cette lettre, l'élève commence les démarches pour l'obtention du visa d'étudiant. La demande de visa peut être remise de deux manières différentes:

1. en complétant un dossier papier (environ 100 questions) qui sera envoyé par poste à l'Ambassade de l'Australie à Berlin.
2. par internet en remettant également tous les documents supplémentaires à la demande (copie du passeport, livret de famille, et al.).

Expérience faite, il s'avère que la remise de la demande de visa par internet n'accélère pas nécessairement la procédure. De plus, le dossier papier permet de bien vérifier toutes les informations avant l'envoi à Berlin. Les coûts du visa s'élèvent actuellement à AU\$ 550 (= CHF 385, octobre 2015).

Avec cette demande, l'élève remet également le formulaire (no. 1229) qui est destiné à tout jeune souhaitant séjourner et fréquenter une école en Australie et n'ayant pas encore atteint les 18 ans.

Dans un troisième temps, l'élève recevra le visa par voie électronique de l'ambassade (document de 2 pages). De la part du Département australien, un document précisant le nom et les coordonnées de la famille d'accueil lui parviendra.

Dès réception du visa, l'élève peut réserver son vol pour l'Australie (certaines organisations proposent les séjours en Australie avec le vol inclus, d'autres laissent le choix à l'élève de déterminer son itinéraire et sa date de départ). Les familles d'accueil sont disponibles jusqu'à une semaine avant le début des cours et une semaine après la fin de ces derniers.

Systeme scolaire en Australie

- 2 ans d'école enfantine (Kindergarten ou Préparatoire)
- 5 ou 6 ans d'école primaire (selon l'État australien)
- 3 ou 4 ans en secondaire I (Secondary school): 7ème - 10ème, ou - 8ème - 10ème
- 2 ans de secondaire II (Senior Secondary school): 11ème et 12ème

Calendrier de l'année scolaire australienne

Le début de l'année scolaire est fixé à fin janvier ou début février.

L'année scolaire se divise en quatre "trimestres": début fin janvier ou début février jusqu'à mi-avril, du début mai au début juillet, de fin juillet à fin septembre et de mi-octobre à mi-décembre, fin officielle de l'année scolaire.

L'élève se rendant en Australie durant le 1er semestre de l'année scolaire genevoise quitte la Suisse en juillet et revient à Genève dans la semaine précédant Noël. Il intègre la 2e année du collège dès la rentrée de janvier, mais au plus tard au début du 2e semestre.

Selon l'âge de l'élève, il intègrera la 10ème ou la 11ème année en Australie.

L'élève se rendant en Australie durant le 2ème semestre de l'année scolaire genevoise quitte la Suisse en janvier pour débiter cours en Australie à fin janvier ou début février. Il peut être de retour de retour en Suisse à partir de mi-juillet.

L'élève pourra intégrer la 11^{ème} année en Australie, sachant qu'en 12^{ème}, les élèves australiens réduisent leur programme scolaire sur quatre matières qu'ils présentent aux examens de la Maturité australienne.

L'élève se rendant en Australie durant toute l'année scolaire genevoise quitte la Suisse à mi-juillet et reviendra en principe une année plus tard. Durant les vacances de fin d'année (de mi-décembre à fin janvier), l'élève doit rester en Australie du fait qu'il est en possession d'un visa d'étudiant qui ne lui permet pas de quitter le pays durant toute sa période de validité de 12 mois. Il est toutefois possible et autorisé que la famille se rende en Australie. Par ailleurs, le Département australien propose également des voyages aux élèves durant cette période.

L'élève qui souhaite prolonger son séjour pour passer quelques semaines de vacances avant de rentrer à Genève doit obtenir un deuxième visa du type "touriste". Les démarches ne peuvent se faire que sur place. Elles sont relativement complexes et coûteuses.

Si l'élève souhaite voyager à l'intérieur de l'Australie sans la famille d'accueil, à tout moment durant son séjour, il doit impérativement demander une autorisation auprès du Département.

Les écoles d'accueil en Australie

L'élève genevois peut consulter les sites web des écoles qui sont en mesure d'accueillir des élèves internationaux et il en choisit au maximum trois qui correspondent plus ou moins, s'il/elle le souhaite, à son profil scolaire du collège à Genève.

Les écoles en Australie proposent un grand choix de matières dites scolaires

- diverses langues étrangères (AL, IT, ES, GR, CH, JAP),
- plusieurs niveaux de mathématiques,
- des sciences pointues telles que la robotique ou l'ingénierie,
- mais aussi dans le domaine artistique (danse ou musique classique, théâtre, design, sculpture, ...) ou des sports (athlétisme, football, badminton, rugby, cricket, surf, tennis, golf, équitation...).

Ceci permet à l'élève de se construire un programme "sur mesure".

Début du processus et des démarches de l'inscription auprès d'une organisation spécialisée dès novembre.

Les coûts s'élèvent à environ AU\$ 25500 (= CHF 17500, octobre 2015) pour une année scolaire comprenant l'écolage et la famille d'accueil. Le voyage est à part, selon les organisations spécialisées.

Les coûts pour le séjour d'un semestre sont d'environ AU\$ 13000 (= CHF 9100, octobre 2015).

En NOUVELLE-ZELANDE

Plusieurs des organisations dans la liste fournie organisent un séjour en Nouvelle-Zélande, certaines ayant plus d'expérience que d'autres.

Le coût du séjour en Nouvelle-Zélande est plus élevé qu'un séjour en Australie !